

# HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,  
cet hebdomadaire est édité  
par la société  
Haïti-Observateur Group, Inc.  
www.haiti-observateur.ca  
Haïti-Observateur  
P.O. Box 356237  
Briarwood, NY 11435-6235  
Tél. (718) 812-2820  
haiti\_observateur@yahoo.com  
New York: \$1,00  
Partout ailleurs : 1,50 \$  
Haïti: 20 gourdes  
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVII, No. 48 New York : Tel : (718) 812-2820 ; • Montréal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 27 decembre 2017- 3 janvier 2018

DONALD TRUMP : UNE STRATÉGIE POUR COMBATTRE LA CORRUPTION DANS LE MONDE

## Comptes en banque et propriétés gelés par un Executive Order Acteurs de la corruption, violateurs des droits humains dans les lunettes de la justice américaine...

Par Léo Joseph

Si l'année 2017 s'est révélée une abondante récolte pour les personnes impliquées dans les commerces illicites et la répression, elle ne semble pas finir sur une note triomphale pour elles. C'est ce qu'il faut conclure, suite à l'Executive Order émis par le président américain Donald J. Trump ayant décidé de s'attaquer avec force contre ces secteurs dont les activités mettent en péril « la paix et la sécurité des États-Unis ». Il s'agit d'une initiative globale

dont la mise en train est confiée au Département de la Justice, en étroite collaboration avec le Département d'État et le ministère de la Justice. D'ores et déjà plus d'une douzaine d'hommes politiques, parmi eux des anciens chefs d'État, des hommes forts militaires et de la police, ainsi que des entrepreneurs multimillionnaires se sont réveillés pour trouver qu'ils n'ont plus accès à leurs comptes en banque ou à leurs villas et immeubles de grands prix. En Haïti, les personnes qui correspondent à ces descriptions doi-



Donald Trump, déclaration de guerre à la corruption globale.



Steve Mnuchin, ministre des Finances, premier fantassin dans la guerre contre la corruption.

qué a souligné que le nouvel Executive Order pris par M. Trump se base sur la Loi Magnitsky sur la responsabilité en matière des droits humains votée par le Congrès américain l'année dernière. Le chef d'État américain a signé le document le 21 décembre 2017 déclarant l'« état d'urgence » par rapport aux graves abus des droits humains et la corruption battant leur plein dans le monde et « imposant des sanctions contre les acteurs coupables de telles activités malveillantes ».

En vertu de cet Ordre exécutif, dit encore le communiqué, le président Trump a infligé des sanctions sur treize individus, des citoyens originaires d'Asie, d'Europe, d'Amérique et de la Caraïbe, sous l'accusation d'avoir commis des atrocités en matière de graves violations des

Suite en page 9

### Des exilés et prisonniers politiques sous l'administration de Jovenel Moïse



Funérailles de deux victimes à l'Arcahaie..

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître quand on considère l'ensemble des discours et prises de positions publiques des ténors de l'administration Moïse-Lafontant, des citoyens de la cité du drapeau croupissent en prison, sont dans le marquis ou vivent à couvert parce qu'ils sont indexés comme instigateurs de « complot contre la sûreté de l'État ».

En effet, ce terme évoque

Suite en page 15

### NOUVELLES BRÈVES Au Chili, la droite au pouvoir



Le ministre des Finances des États-Unis Steven T. Mnuchin.

Les électeurs de ce pays du Cône sud de l'Amérique ont fait un virage à droite, dimanche dernier (17 décembre), en élisant Miguel Juan Sebastian Piñera, qui a recueilli près de 55 % du suffrage contre son concurrent Alejandro Guillier, porte-étendard de la coalition centre-gauche. Depuis le retour du Chili à l'ordre démocratique, en 1990, suite à l'effondrement de la dictature de Pinochet, la gauche a dirigé le pays, sauf pour les quatre ans, de 2010 à 2014, quand le même Sebastian Piñera l'avait évincée.

Lors de la campagne, le milliardaire Piñera avait promis une politique beaucoup plus favorable aux gens d'affaires pour se différencier de l'administration de son prédécesseur, la socialiste Michelle Bachelet, considérée beaucoup plus soucieuse du sort des plus démunis de la société. Ainsi, le milliardaire chi-

Suite en page 2

### Kreyòl

#### GRENN PWONMENNEN

Lè bab kanmarad ou pran dife, mete pa w alatrannp !

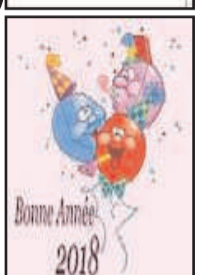
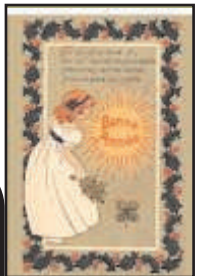


Donal Tromp declare la gè kont koripsyon ak moun k ap vyole dwa moun nan peyi etranje.

Dènye senmenn nan lane 2017 la rive sou nou brid sou kou. Mounn mwen pa t gen tan di Jwaye Nwèl atan, m ap di yo sa an reta. Men kanta pou Bòn Ane 2018 la se sa nè. Kòm nou kon-

nen, nan fen lane konsa se lè pou mounn bay zanmi yo oubyen fanmi yo kado. Se konsa mwen wè prezidan Donal Twonn

Ale nan paj 6



# Au Chili, la droite au pouvoir

Suite de la page 1

lien rejoint les rangs de son homologue américain, le riche Donald Trump. On se demande quelle sera son attitude envers plus de 100 000 Haïtiens, surtout des jeunes, qui ont trouvé une porte ouverte au Chili depuis déjà trois ans. À noter que Mme Bachelet fut la première présidente chilienne à visiter Haïti, au mois de mars, sous la présidence de Jovenel Moïse. Elle avait profité de l'occasion pour annoncer officiellement le retrait du bataillon chilien sous les ordres de la MINUSTHA, la mission des Nations Unies qui avait, le 15 octobre dernier, cédé la place à la MINUJUSTH. Le mandat de celle-ci consiste à renforcer la Police nationale d'Haïti (PNH) et aider aux réformes de l'appareil judiciaire du pays.

## Au Pérou, la campagne anti-corruption continue

Le 15 décembre courant le Congrès péruvien a décidé par vote, 93 contre 17, d'entamer la procédure de « mise en accusation » en vue de la destitution du président Pedro Pablo Kuczynski dans l'affaire Odebrecht, la compagnie brésilienne trouvée coupable de soudoyer des officiels de plusieurs gouvernements latino-américains et de la Caraïbe, dont la République dominicaine. Le président Kuczynski, 79 ans, est un ancien financier qui a évolué au Wall Street, à New York, le centre financier des États-Unis, avant de briguer la présidence du Pérou qu'il remporta à peine aux élections de juin 2016. La droite paraît avoir le voile en poupe au sud et au nord. Mais jusque'à quand ?

À souligner qu'un autre président péruvien, Alberto Fujimori, emprisonné depuis 2007 et condamné à 25 ans de réclusion, en 2009, pour des crimes de corruption et d'atteinte aux droits humains, durant sa présidence, de 1990 à 2000. En janvier 2015, quoique déjà emprisonné, Fujimori a été condamné à huit ans additionnels pour avoir été trouvé coupable de détourner des fonds publics pour financer sa campagne électorale en l'an 2000. Toutefois, la justice péruvienne permet de purger les peines simultanément. Tout de même, s'il n'est pas relâché pour bonne conduite, il aura 99 ans en 2032 quand il aura purgé toute sa peine.

Au mois de juillet de cette année, le président péruvien Ollanta Humala et son épouse Nadine ont été écroués dans l'affaire Odebrecht. Ex-général de l'Armée péruvienne, il avait interjeté appel. Au mois d'août, la Cour d'appel a jugé l'ex-président, de 2011 à 2016, un risque de fuite. Aussi les juges ont-ils maintenu l'ordre d'emprisonnement pendant que les procureurs poursuivent l'investigation sur le blanchiment des avoirs dont il est accusé.

## PÉROU / Dernière heure

Alberto Fujimori, 79 ans et

convalescent, a reçu un cadeau, la veuille de Noël, quand il a été grâcié par le président Kuczynski qui, lui-même, a pu échapper jeudi de la semaine dernière (21 décembre) à un vote du Congrès



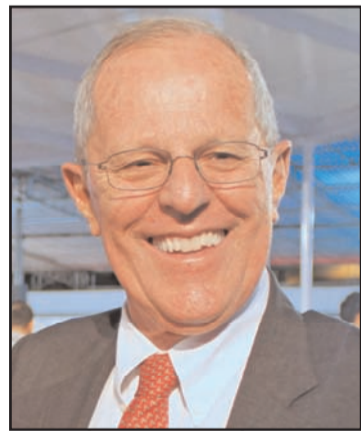
L'ex-président péruvien Ollanta Humala.

qui débattait de sa destitution. Les législateurs partisans de la destitution n'ont pu obtenir les deux tiers du vote exigé en pareille circonstance. En guise de 89 voix, ils n'ont pu recueillir que 78, tandis que 19 parlementaires s'opposaient et 21 se sont abste-



Le nouveau président du Chili Miguel Juan Sebastian Pinera.

nus. Le chef d'État a pu s'allier des législateurs alliés au parti de Fujimori, sous la houlette de sa fille Keiko Fujimori, elle aussi



Le président du Pérou Pedro Pablo Kuczynski.

accusée d'avoir bénéficié des faveurs de la firme Odebrecht. Dire que le parti de Fujimori, Fuerza Popular, (Force populaire) d'obédience droite, était au



La juge France Chabonneau.

devant de la campagne anti-Kuczynski. Apparemment, nombre de législateurs de la Fuerza ont fait défection, dit-on, suite à une entente avec le président Kuczynski, soit le pardon présidentiel pour Alberto Fujimori en échange de leur vote infirmant la majorité dont ils faisaient partie auparavant. Suite à la déclaration de pardon du président, un Fujimori affaibli remercia le chef de l'État et demanda à tous les Péruviens d'entamer le processus de « réconciliation, car le pays nous appartient, à nous tous ». Il demanda pardon au peuple pour les fautes qui ont souillé sa carrière.

En réponse, les Péruviens ont organisé des manifestations



L'ex-présidente du Chili Michelle Bachelet.

géantes à Lima, la capitale, lançant des slogans hostiles à la corruption. Lundi, le jour de Noël, la police a utilisé du gaz lacrymogène pour disperser les manifestants qui étaient à leur seconde journée de grève. Le président Kuczynski a appelé au calme, disant que sa décision était empreinte d'humanisme pour un vieillard qui se meure. Entretemps, trois législateurs du parti au pouvoir ont annoncé leur démission en signe de désaccord avec leur président pour le pardon accordé à Fujimori. Le ministre adjoint aux Droix humains a, lui aussi, rendu le tablier. Histoire à suivre.

\*Au mois de juillet de cette année, le président péruvien Ollanta Humala et son épouse Nadine ont été écroués dans l'affaire Odebrecht. Ex-général de l'Armée, il avait interjeté appel. Au mois d'août, la Cour d'appel jugea que les accusations portées contre l'ex-président (2011 à 2016), sont de nature à le porter à s'évader. Aussi, ce tribunal a-t-il maintenu l'ordre d'emprisonnement pendant que les procureurs mènent l'investigation sur le blanchiment des avoirs dont sont accusés l'ex-président et son épouse.

## Au Québec, la corruption fait des vagues

Sous la rubrique Économie, Le Nouvelliste a publié, le 18 décembre, un article bien étoffé de Thomas Lalime, se référant à la presse montréalaise concernant la corruption au Québec durant les deux dernières décennies. Il s'agit surtout de compagnies impliquées dans le domaine de la construction qui se sont entendues avec des officiels et des politiciens pour majorer les contrats en vue de soustraire des mil-



L'ex-président du Pérou Humala et son épouse Nadine.

rection de Mme France Chabonneau, celle-ci avait rendu public son rapport de 1 740 pages, en novembre 2015. Suite aux révélations, des compagnies se sont mises à table pour négocier des remboursements à l'État. Histoire à suivre et à approfondir. Nous saluons Le Nouvelliste et M. Lalime dont nous empruntons la conclusion que voici : « La malice populaire haïtienne, voire les dirigeants haïtiens eux-mêmes, s'imprègnent bien du phénomène de la corruption : je wè bouch pe, vòlè Leta se pa vòlè, Leta se chwàl papa, plimen pou l pa kite l kriye ». Ce qui nous amène à crier bien fort, comme le fait Jean Junior Joseph, à longueur de journée, sur son site WhatsApp et à Facebook : « A quand le procès Petro-Caribe? »

Pierre Quiroule II

lions de dollars à l'État. Après une investigation, poursuivie minutieusement par une Commission spéciale neutre, sous la di-



L'ex-président du Pérou Alberto Fujimori.

1 bdrm & studio apts for Rent  
Located in Upper Darby, PA 19082  
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or  
610-342-5914

## APARTEMENT À LOUER/ APARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: \$1,500.00 negotiable.  
Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

# LA SEMAINE EN VRAC

## De quel État s'agirait-il ?

Par Moun

Depuis 1986, année au cours de laquelle des manifestations de masse importantes, dans la capitale comme dans les villes de province, ont contribué au rejet et à l'éviction du régime dictatorial de Bébé Doc, héritier du pouvoir de son père, Papa Doc, le peuple haïtien est à la recherche de grandes orientations qui pourraient définir une politique de cohésion sociale, de développement économique et de bien-être pour sa population et, en particulier, pour les masses défavorisées du pays qui sont en grand nombre (80 % de chômeurs).

Trente-deux ans après, la situation politique et économique n'a pas beaucoup changé. On peut constater cependant quelques faits transformateurs indéniables, comme la rédaction de la Constitution de 1987 qui définit un régime de démocratie représentative avec les trois pouvoirs

— exécutif, législatif et judiciaire — ; la suppression de l'Armée répressive et macoutisée d'Haïti; la création de la Police nationale d'Haïti (PNH) maintenant forte de 15 000 hommes et femmes; les élections périodiques devant renouveler le personnel des appareils d'État. Sans oublier la restauration des libertés publiques.

Une entente entre les forces néo-duvalieristes et celles de l'opposition plurielle n'a pas été réalisée de façon à créer les conditions d'existence d'un Conseil électoral permanent (CEP) indépendant — comme la constitution l'exige —, en vue de l'organisation de bonnes élections devant aboutir à l'élaboration de politiques pour l'avancement de notre société. Au cours de ces trente-deux ans de transition, la mentalité *patri-poché* a fini par dominer, faisant des fonctionnaires de l'État des corrompus, avides de devenir des millionnaires au détriment du bien-être de la population dont les conditions de vie se sont davantage détériorées.

Ceci explique pourquoi nous avons insisté sur les fonctions sociales de l'État plutôt que sur ses responsabilités régaliennes, en fait les deux étant à considérer dans un pays comme Haïti.

Est-ce-à dire que nous revenons à l'État-Providence, une conception dépassée aujourd'hui?

Au sens large, l'État Providence est l'ensemble des interventions économiques et sociales (santé-éducation-logement-alimentation-travail) de l'État. Il s'oppose à l'État gendarme qui limite le rôle et l'État à des fonctions régaliennes (justice, défense nationale, police). Il veut promouvoir le bien-être de toute la société et la protection universelle de l'universalité des citoyens.

Depuis la fin des années 70, on parle de crise de l'État Providence dû au ralentissement de la croissance économique, à la montée du chômage et aux difficultés de financement des besoins sociaux.

Conscients du coût exorbitant

des politiques sociales et de l'insuffisance des moyens financiers, nous demeurons attachés aux idéaux de l'État Providence tout en étant conscients de ses difficultés dans un pays à croissance très faible, au fort taux de chômage, où les besoins sociaux sont nombreux.

Notre choix est, d'abord social. Et c'est bien pour cette raison que la lutte contre le budget, qui n'accorde pas de priorité aux catégories sociales, est prise pour cible. Nous pensons que la lutte pour l'amélioration des conditions d'existence de la population est primordiale. Mais nous ne minimisons ni la justice, ni la police ni une force armée pour la défense du pays et pouvant aider au développement qui demeurent des catégories (régaliennes) prioritaires dans l'Haïti d'aujourd'hui.

Mais, en plus du secteur public, il y a le secteur privé dont le rôle est reconnu comme « *central* » pour le développement. L'importance du secteur privé pour couvrir les besoins « *colossaux* » de financement qui s'imposent aux pays en voie de développement est de plus en plus affirmée de nos jours. Dans le cadre de l'ONU, pays du Nord et pays du Sud sont même parvenus

à un accord ou la communauté internationale a insisté sur la nécessité de mobiliser d'autres acteurs que les États pour couvrir les besoins des pays en voie de développement. Bien sûr, le rôle des entreprises est de se développer elles-mêmes; mais le développement des entreprises va entraîner le développement du pays.

Une politique à priorité sociale s'accompagne, bien sûr, de la création d'emplois. Ce pour réduire, au fil du temps, le nombre des chômeurs qui pourront alors pourvoir à leurs propres besoins et contribuer par leurs impôts.

Notons trois moyens de création d'emplois dans un pays comme le nôtre :

Générer des emplois dans l'économie sociale et l'entrepreneuriat social;

Développer l'emploi grâce à la création et au développement des entreprises;

Produire des emplois liés au changement climatique et à la protection de l'environnement;

Concevoir des emplois liés à la préparation pour l'investissement local et étranger : projets eau et assainissement, réseaux de transport, en santé, éducation, logement, alimentation.

**HAÏTI**

**OBSERVATEUR**

Lè manke gid, pèp la gaye!

WWW.HAÏTI-OBSERVATEUR.CA

# DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

## Creating a lasting impression

By Rosie Bourget

How do you leave a lasting impression on others? What difference you make to those you come into contact with? How about treating others how you



Rosie Bourget.

like to be treated yourself. It doesn't cost anything to pay someone a compliment. The person wearing a great shirt, a beautiful dress or a nice perfume will always appreciate a positive compliment, and that compliment will stay with him/her all day. Show your appreciation by saying thank you when someone holds the door open for you, or goes out of their way to do something. When did you last thank your partner for being awesome or your team for doing a great job? Appreciation is one of the main drivers for someone staying committed in a relationship or role. What was the name of the gentleman who made your coffee this morning? Next time you order, thank him as usual and follow up with his name, it will be noticed. The single sweetest sound in any language is a person's name.

In a sense, the moment of first contact is an audition. What we say, how we say it, how we move and act, all these factors and many more contribute to the first impression we give off. In

cases such as selection job interviews, a salesperson's cold-call, and formal auditions for performers, one may not get more than one chance to make a winning impression.

However, in most cases, we get many opportunities to create a lasting impression. As impression-receivers, we are constantly revising the sense we have of others. In the most dramatic cases, spouses divorce when they discover that the person they married is very different from the one they fell in love with a few years earlier. Has the person changed, or has the perceiver changed? Actually, it's both.

We notice that different people often form quite varied first impressions of a certain individual. One finds that woman confident and articulate; another finds her "slick, a smooth talker." In another case, one finds a guy to be "dumb, a bumpkin" because of a regional dialect, while a different perceiver finds him "down to earth, unpretentious." As impression-formers, we bring our own preferences, values and stereotypes to the process. The truth of this is well demonstrated by social research, as it happens when strikingly handsome or beautiful people are thought to be smarter or more competent than those less blessed by nature with physical attractiveness.

It is true that we don't get a second chance to make a first impression, just as it is true, as the ancient Greek philosopher Heraclitus said, that we "can't step into the same river twice." Everything is constantly changing. The river is changing, and we are changing. However, it's not true that we don't usually get a second (and third, and fourth) chance to make a lasting impression. Over time, people change

and our impressions change. The most accurate sense we can get of a person is to observe them over time in many different kinds of situations. Only then can we see their most enduring characteristics.

In the event you think you've made a poor impression as a result of your behavior during a first contact, you can often revise that impression by offering some relationship repair that explains the earlier behavior.

Many factors can impinge upon us that weaken our first impressions. Illness, family issues, financial reversals, bad news, and so on. It is said that "Life is not fair." But in the case of the impressions we give off, life is at least somewhat fair because it often provides us the opportunity to explain our initial behavior and re-shape the first impressions we made.

First impressions are important and it's best to make good ones. Nevertheless, don't despair, because impressions can be changed over time. It's not the first, but the lasting impression that counts.

[r\\_bourget@yahoo.com](mailto:r_bourget@yahoo.com)  
MSW (Masters of Social Work)  
SSW (School Social Worker)

### POÉSIE

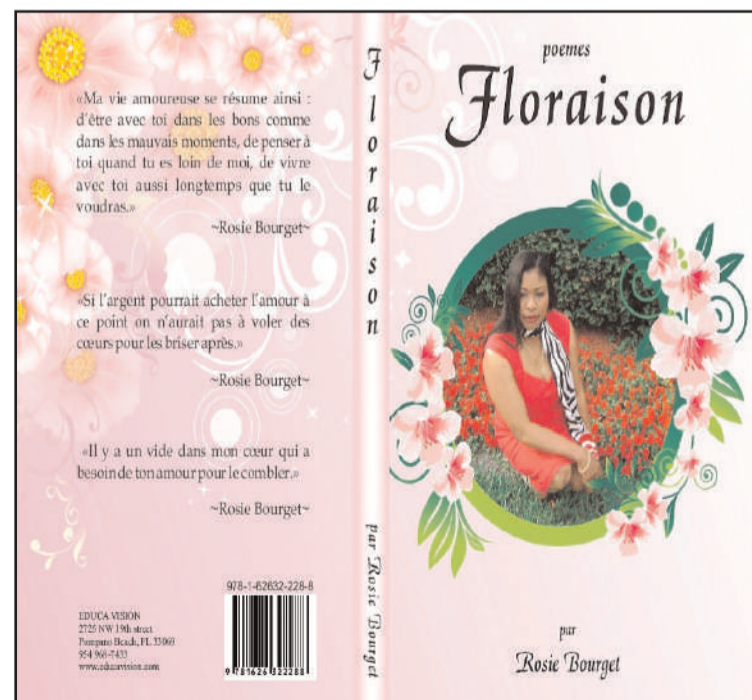
#### BONNE ANNÉE

Bonne année  
Aux nouveau-nés  
Que cette nouvelle année  
Apporte de nouvelles opportunités  
D'égalité dans les familles  
divisées  
De santé et de prospérité  
Que vos rêves deviennent  
réalité.

Des souhaits de paix  
Pour réaliser vos rêves les  
plus secrets  
De bons vœux  
Pour tous les malheureux  
Pour les riches et fameux  
Pour tous les citoyens  
Chrétiens comme païens.

Que vous soyez en Espagne  
Quelque part sur les montagnes  
Ou dans la campagne  
À votre santé je lève mon verre  
Parsemé de pétales de plaisir  
De désir et des souvenirs  
À n'en plus finir.

Bonne année  
Par Rosie Bourget



## HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : [haiti-observateur.ca](http://haiti-observateur.ca)

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

PROPRIÉTÉ À VENDRE  
PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.  
Pour plus d'informations, appelez Blurette Coq au **509.3170.3575**.



**Take Out & Catering**  
We serve  
a  
delightful array of dishes for  
**Breakfast, Lunch and  
Dinner**

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT  
AT  
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: **718-341-8566**

### PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « *A Rose in Full Bloom* », « *Istwa Kreyòl* ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous... et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « *Istwa Kreyòl* » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel  
[rbourget18@gmail.com](mailto:rbourget18@gmail.com) ou [r\\_bourget@yahoo.com](mailto:r_bourget@yahoo.com).

### DR. KESLER DALMACY

Board Certified  
& Award  
Winning  
Doctor



**Cabinet Medical**  
**Lundi - Samedi: 11 AM - 7 PM**

Examen Physique sur écoliers  
Traitements pour douleurs,  
Fièvre  
Immigration  
Planning familial  
Infection

Tumeur  
Hémie  
Circoncision  
Tests de sang et de  
grossesse  
Grippe

♦ MÉDECINE CHIRURGIE ♦

Prix Abordable

TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

# NOTE DE PRESSE

## LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIÈME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1<sup>ère</sup> femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » ».

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et



Ertha Pascal Trouillot, avocate.

d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes, de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

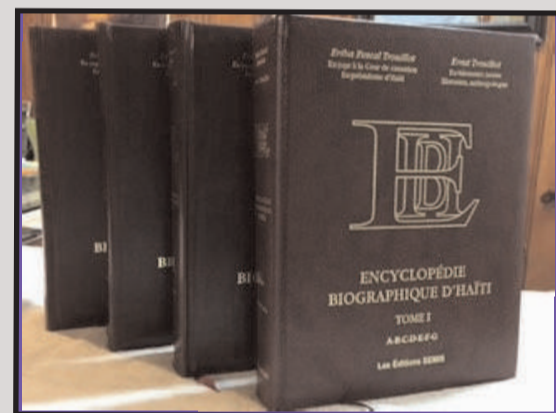
« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Com-

me le soutient le préfacier du 3<sup>ème</sup> tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d'Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.



Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOME I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : « ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses : a) E – MAIL :

[Ertha@erthavision.com](mailto:Ertha@erthavision.com)

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, NY 11004 - 0309

### BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique JACQUES VIAU du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une AMBULANCE

EQUIPEE et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.



Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.

Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT





# Queens Village Primary Medical Care

## Doctor on the go!

*We come to you*



We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.



We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

### DOCTOR ON THE GO

To schedule a home visit

Call us at 347-952-4417

Or visit us at

[www.doctoronthe.go.com](http://www.doctoronthe.go.com)

### Queens Village Primary medical Care

92-04 Springfield Blvd

Queens Village, NY

Phone: 718-465-3040 Fax: 718-464-9063

Email: [info@queensvillagemedicalcare.com](mailto:info@queensvillagemedicalcare.com)

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG

American Board of Internal Medicine

Certification in Geriatrics



*Paske se sa ki pi bon*

*pou fanmi tankou pa m*

*lan kap travay*

Jeanine, Monroe County

Gen 4 milyon rezon pou w enskri.

**Kisa rezon pa w ye?**

Enskri pou pi ta nan dat 15 desanm pou kouvèti a ka kòmanse nan dat 1mye janvyè 2018

[www.nystateofhealth.ny.gov](http://www.nystateofhealth.ny.gov) | 1-855-355-5777





DONALD TRUMP : UNE STRATÉGIE POUR COMBATTRE LA CORRUPTION DANS LE MONDE

# Comptes en banque et propriétés gelés par un Executive Order

## Acteurs de la corruption, violateurs des droits humains dans les lunettes de la justice américaine...

Suite de la page 1

ruption.

Dans le même registre, l'Office du Département du Trésor sur le contrôle des biens d'étrangers (ou Treasury Department's Office of Foreign Assets Control (sigle anglais OFAC), agissant pour le compte du ministre des Finances, en consultation avec le secrétaire d'Etat et le procureur général a appliqué des condamnations contre 39 autres individus et entités par rapport à l'Ordre exécutif qui vient d'être pris.

### Une position ferme contre les abus des droits de l'homme et la corruption

Intervenant sur ce sujet, le ministre des Finances américain, Steven T. Mnuchin, a déclaré : «Aujourd'hui, les Etats-Unis adoptent une position ferme contre les abus des droits de l'homme et la corruption à l'échelle mondiale en tenant ces mauvais acteurs hors du système financier américain. Le ministère des Finances est en train de geler leurs biens et de dénoncer publiquement les actes flagrants qu'ils ont commis, envoyant un message disant qu'il y a un prix élevé à payer pour leurs méfaits. ». M. Mnuchin devait ajouter : «Sous la direction du président Trump, le ministère des Finances et nos partenaires inter-institutions continueront à prendre des mesures décisives et percutantes visant à demander des comptes à ceux qui abusent des droits de l'homme et commettent des actes de corruption sapant les idéaux américains».

Selon le même communiqué, suite aux actions dictées par l'Executive Order, tous les biens se trouvant à l'Intérieur de la juridiction des Etats-Unis appartenant à des individus et entités mentionnés dans le

document, ou bien signalés par l'OFAC, sont gelés. De plus, il est généralement interdit aux ressortissants américains de mener des transactions avec eux. Il est, en outre, avisé que les intéressés peuvent s'enquérir par rapport à d'autres détails à ce sujet contenus dans ce même document.

### Voici la liste des personnes frappées par l'Executive Order de Donald Trump

Le premier individu frappé par



Angel Rondon Rijo, séparé de quelques millions, ça pourrait faire mal.

cette dernière mesure de l'administration Trump est Yahya Jammeh, ex-président de Gambie, en Afrique de l'Ouest, qui arriva au pouvoir en 1994 et dont le mandat prit fin en 2017, traînant derrière lui une longue histoire de graves abus de droits humains et de corruption. Il est indiqué dans l'Executive Order qu'il a créé une escouade appelée « Les Junglers » qui perpétueraient des assassinats, et qui relèvent directement de lui. Il utilisait ces derniers pour menacer, terroriser, mener des interrogatoires et même exécuter des personnes considérées comme des menaces pour Jammeh. Durant sa présidence, il ordonna aux Junglers d'exécuter, entre autres, un leader religieux local, des journalistes, des membres de l'opposition politique et des anciens mem-

bres du gouvernement. Jammeh utilisait l'Agence nationale de Gambie (sigle français NIA) en tant qu'instrument du régime, pour torturer des opposants politiques et des journalistes. Durant toute la durée de sa présidence, il ordonnait que soient régulièrement perpétrés les assassinats de ceux qu'il suspectait de saper son autorité.

À l'instar des gouvernements haïtiens, qui ont profité du fonds PetroCaribe pour détourner des milliards de dollars de la caisse publique, Jammeh a utilisé toute une panoplie de projets basés sur la corruption pour piller les caisses de la Gambie, autrement dit à détourner les fonds de l'Etat de son pays à des fins personnelles. Des enquêtes toujours en cours continuent de révéler le vol à grande échelle orchestré contre les caisses publiques avant de quitter le pouvoir. Le ministère de la Justice de Gambie a révélé que Jammeh a, personnellement ou par personnes interposées ordonné le retrait de USD 50 millions \$ de la caisse publique. Sur ces entrefaites, l'actuel gouvernement zambien a pris des dispositions visant le gel des biens de l'ex-président de la Gambie.

OFAC présente une série de sociétés ayant servi de vaches à lait à Yahya Jammeh. Il s'agit d'Africada Airways, Kanilai Group International, Kanilai Wormi Family Farms Ltd, Royal Africa Capital Holding Ltd, Africada Financial Service & Bureau de Change Ltd, Africada Micro-Finance Ltd, Africada Insurance Company, Kora Media Corporation Ltd, Atlantic Pelican Company Ltd, Palm Grove Africa Development Corp. Ltd, Patriot Insurance Brokers Co. Ltd, and Royal Africa Securities Brokerage Co Ltd.

Dans le continent américain, au moins deux individus sont concernés par l'Ordre exécutif. D'abord le document signale Roberto Jose Rivas Reyes, président du Conseil électoral suprême, dont le salaire s'élève à USD 60 000,00 \$ par an. M. Rivas Reyes a été accusé dans la presse d'avoir amassé une colossale fortune personnelle, notamment, de multiples propriétés, des avions à réaction privés, des véhicules de luxe et un yacht. On l'a décrit comme étant le contrôleur général du Nicaragua, un titre qui le place « au-dessus de la loi ». Les enquêtes sur ses actes de corruption ont été bloquées par les officiels du gouvernement du Nicaragua. D'autres informations ont fait état des mêmes reproches faits aux Conseils électoraux permanents d'Haïti



Roberto José Rivas Reyes, ça pourrait faire mal de perdre quelques millions.

: perpétuations de fraudes électorales, sapant ainsi les institutions électorales du Nicaragua.

L'autre individu de l'hémisphère ayant des démêlés avec la justice américaine n'est autre que Angel Rondon Rijo, de la République dominicaine,



L'ex-président de Gambie Yahya Jammeh : aucun drame de se séparer de quelques millions.

dont les tentacules au sein de la machine politique de son pays sont énormes. Homme d'affaires bien en vue et lobby en République dominicaine, il était responsable de la distribution de pots de vin aux hommes politiques dominicains pour le compte d'Odebrecht. Cette compagnie de construction globale du Brésil versait des millions en monnaie américaine aux officiels dominicains en contrepartie de certaines de millions de dollars de construction d'autoroutes, de barrages ainsi que d'autres projets. Depuis lors, le responsable d'Odebrecht au Brésil a plaidé coupable d'avoir conspiré à violer les provisions anti-corruption de la Loi sur les pratiques de corruption étrangères.

On se rappelle que le 28 mai 2017, Angel Rondon Rijo et plus d'une dizaine de personnes étaient arrêtés par la police dominicaine, sur ordre du procureur général de la République dominicaine, sous l'accusation d'avoir distribué, pour le compte d'Odebrecht, USD 94 millions \$ de pots de vin à des officiels dominicains, dont des ministres et des parlementaires. Reste maintenant à savoir quel sort sera réservé aux co-conspirateurs d'Angel Rondon Rijo, dans le cadre de

cette nouvelle initiative de Donald Trump.

### L'Executive Order et la pègre haïtienne

D'aucuns diraient que les personnes épinglées par les décisions comprises dans l'Executive Order du président Donald Trump sont de grosses légumes, dont les avoirs avoisinent des centaines à des milliards de dollars. Mais on doit se rappeler qu'en ce qui concerne Haïti, les acteurs ont conspiré pour piller le pays le plus pauvre de l'hémisphère; et que les sommes détournées pourraient bien dépasser le budget national plusieurs fois. En termes de proportions, il y a fort à parier que le montant que les autres individus concernés par l'Ordre exécutif ont détourné serait égal, sinon même davantage que celui détourné par les anciens hauts fonctionnaires sous les administrations Préval et Martelly.

C'est pourquoi, il faut suivre de près ce dossier eu égard au secteur mafieux qui contrôle l'appareil d'Etat et dont au moins une cinquantaine font objet d'enquête fédérale, précisément, pour blanchiment d'argent et corruption. Surtout que ces deux crimes sont étroitement liés. D'une manière générale, les autorités fédérales prêtent une attention particulière au blanchiment d'argent. Puisque, dans la mesure où les individus pris en flagrant délit de commettre ce crime sont des citoyens américains, ils courent toujours le risque d'être accusés d'« évasion fiscale ». D'où l'intérêt grandissant des dirigeants américains, particulièrement ceux relevant de l'Internal Revenue Service, marqué par cette institution aux Haïtiens vivant au pays, mais qui effectuent des voyages aux Etats-Unis plusieurs fois par année.

### Enquête en cours sur les Haïtiens

Les autorités fédérales, par l'entremise des institutions bancaires américaines, ont trouvé de bonnes raisons de lancer une nouvelle enquête sur les activités bancaires de ressortissants haïtiens. Il s'agit, selon des sources proches des autorités concernées, de percer le mystère entourant une vague de dépôts inférieurs à USD 10 000,00 \$, mais dont le montant va de USD 250 000,00 jusqu'à USD 800 000,00 \$. Les milieux bancaires concernés ont vite tiré la sonnette d'alarme s'imaginant qu'ils ont affaire à des individus ayant recours à une nouvelle stratégie pour contourner

Suite en page 15

TASTE THE ISLAND  
Haitian Bakery & Restaurant  
460 Peninsula Blvd.  
Hempstead, New York 11550  
516-489-5925  
CLOSED ON MONDAYS  
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm  
Friday 10:00 am - 10:00 pm  
Saturday 10:00 am - 10:00 pm  
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

# ÉDITORIAL



## Jovenel Moïse, peut-il se libérer du vieil homme qui l'habite ?

Il est vrai que tous les chefs d'État ont leur style de gestion propre. Jovenel Moïse est loin d'être une exception. Après le quinquennat de Michel Martelly marqué par une longue période de disputes politiques, de désagréments avec les secteurs d'opposition, voire même d'agressions politiques quasi permanentes avec le chanteur du compas, on s'attendait à autre chose avec *Nèg Bannan nan*. Novice en politique et borné dans la gestion des affaires — bien qu'on lui fasse la réputation d'un entrepreneur expérimenté —, M. Moïse s'est révélé un véritable médiocre en politique, doublé d'un haut fonctionnaire disposé à s'identifier avec la pègre, les secteurs mafieux, et les personnes évoluant dans la corruption et d'autres crimes connexes. Ce n'est donc pas étonnant que ses décisions jusqu'ici rappellent celles de son prédécesseur et mentor, Joseph Michel Martelly.

En Haïti, contrairement à nombre d'autres pays, les gens ne semblent pas faire trop d'attention aux comportements, aux pratiques ni aux déclarations de leurs gouvernants. Car, en sus d'être élu président sous le coup d'une inculpation pour blanchiment des avoirs, Jovenel Moïse n'a point hésité à s'afficher avec les éléments de la pègre. Puisque, avant même d'avoir prêté serment, lors de sa première visite à l'étranger, en l'occurrence en République dominicaine, il s'était réuni en tête-à-tête avec Marc Antoine Acra. Accusé durant l'été 2015 d'implication dans l'importation, à Port-au-Prince, de plus de 40 tonnes de cocaïne et d'héroïne en provenance de la Colombie et interdit de quitter le territoire national, le richissime Acra avait fini par s'évader dans l'État voisin pour se soustraire à la justice. Cela n'avait nullement fait hésiter M. Moïse ayant justifié cette rencontre en disant que, président élu, il était dans ses droits de rencontrer « *n'importe quel citoyen haïtien* ». Et pour cause ! Car lui aussi, ayant des démêlés avec la justice, se considère l'alter ego d'Acra.

Mais les institutions haïtiennes n'ayant pas mis en place de garde-fous contre une telle situation, Jovenel Moïse passa à la phase d'investiture le plus naturellement possible. De sorte que, participer aux élections pendant qu'on est en disgrâce, à quelque niveau que ce soit, devienne maintenant la norme. Si la Constitution de 1987 amendée reste muette sur le cas de Jovenel Moïse, le Conseil électoral provisoire (CEP), à qui incombe la responsabilité d'organiser et de superviser les scrutins, quant à lui, a l'autorité de bannir un candidat se trouvant dans pareille condition. Mais cette institution estimait devoir obéissance au président Martelly qui tenait à se faire succéder par Jovenel Moïse, son homme lige. Car soucieux de pérenniser son pouvoir par l'entremise d'une personne qu'il pouvait manipuler à sou-

hait. Aussi *Nèg Bannan nan* s'est-il révélé le continuateur idéal des programmes de son prédécesseur ainsi que le parfait imitateur des gestes et actions de ce dernier.

En effet, tout au long de ses dix mois au pouvoir, M. Moïse a copié servilement les décisions et prises de position de Martelly, au point de passer pour son frère siamois. Cette tendance se reflète avec force dans les disputes engagées entre le président haïtien et l'opposition. Les décisions qu'il a prises démontrent son souci de défendre les intérêts de Sweet Micky. L'étroite collaboration qui existe entre la présidence et les parlementaires PHTK, ainsi que les décisions empreintes de corruption prises par rapport à ces derniers, notamment les prébendes et les allocations occultes qu'il leur a versées, suivent textuellement la politique de Michel Martelly. Moïse se soucie peu de défendre les intérêts du peuple haïtien. Mais il tente l'impossible pour satisfaire aux moindres désirs du PHTK et de veiller à ce que son prédécesseur, sa famille, ex-ministres et alliés soient protégés contre les poursuites judiciaires qu'ils sont susceptibles d'encourir, dans le cadre de l'enquête sénatoriale sur l'usage du fonds PetroCaribe.

Certes, les conflits que Jovenel Moïse a ouverts avec des institutions de l'État et des secteurs d'opposition ont pour objectif de se protéger, lui et ses alliés politiques, des retombées juridiques et légales de l'affaire décollant de la dilapidation du compte approvisionné par le brut vénézuélien. Le président haïtien a tout fait pour éloigner de lui, de ses comparés du PHTK et de leurs alliés politiques toute action judiciaire qu'aurait entraînée leurs méfaits par rapport au fonds PetroCaribe ainsi qu'à d'autres actes liés aux activités illicites.

Parmi les premières décisions prises par M. Moïse pour se protéger ainsi que Martelly et leurs acolytes, il faut signaler la vassalisation de l'Unité centrale de référence fiscale (UCREF), organisme originellement préposé à la lutte contre l'évasion fiscale; et l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC). Ces deux entités, initialement prévues pour mener la lutte contre ces crimes, ont été décapitées de leur leadership et transformées en instruments destinés à protéger la présidence et ses proches collaborateurs contre les justes punitions qu'ils méritent.

À la lumière de ces faits, les déclarations spectaculaires qu'a faites Jovenel Moïse, lors de sa rencontre avec un groupe de la communauté haïtienne vivant en France, le 12 décembre 2017, visent à protéger Martelly et ses alliés politiques épinglés dans l'affaire PetroCaribe. Cela vaut également pour ses dénonciations du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) déclarant avoir été « *obligé* » de certifier « *cinquante juges corrompus* ». Sa déclaration

devant plus de ces quelque 300 Haïtiens résidant en France, qui avaient répondu à l'invitation de l'ambassade d'Haïti à Paris, de venir l'entendre, est plus que renversante. S'adressant à ces derniers, M. Moïse devait déclarer avoir bloqué la ratification du rapport sur la corruption dont l'enquête était pilotée par le sénateur Evalière Beauplan. Selon lui, cette décision a été prise pour éviter que l'action judiciaire recommandée contre les anciens hauts fonctionnaires de l'État ne prenne l'allure de chasse aux sorcières. En cela, Jovenel Moïse expose claire-

ment sa volonté manifeste de violer la Constitution et les lois du pays pour assurer la pérennité de l'impunité, protégeant ainsi les femmes et hommes qui ont détourné plus de USD 2 milliards \$ du fonds PetroCaribe.

En clair, toutes ces dérives du président Moïse deviennent seconde nature. Il est allé trop loin pour avoir la prétention de changer de comportement. Surtout que les décisions qu'il a prises l'inciteront à en prendre d'autres confirmant ainsi son statut de « *Protecteur des criminels* ».

# HAÏTI OBSERVATEUR



*Lè manke gid, pèp la gaye*

**Haïti-  
Observateur**  
P.O. Box 356237  
Briarwood, NY  
11435-6235  
Tél. (718) 812-  
2820

### SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

#### Haïti

Haïti-Observateur  
98, Avenue John Brown, 3ème étage  
Port-au-prince, Haïti  
Tél. (509) 223-0782 ou  
(509) 223-0785

#### CANADA

Haïti-Observateur  
Gerard Louis Jacques  
514 321-6434  
12 Haïti OB Canada  
12213 Joseph Cassavant  
Montreal H3M2C7

#### EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:  
Jean-Claude Valbrun  
13 K Avenue Faïdherbe, 8t Bt Apt. 44  
93310 Le Pré St. Gervais France  
Tél. (33-1) 43-63-28-10

#### ÉTAT-UNIS

1ère classe  
 48.00 \$ US, pour six (6) mois  
 90.00 \$ US, pour un (1) an

#### AFRIQUE ET ASIE

553,00 FF, pour six (6) mois  
 1005,00 FF, pour un (1) an

#### CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe  
 \$73.00 US, pour six (6) mois  
 \$160.00 US, pour un (1) an

#### EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois  
 125 EUROS, pour un (1) an  
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom \_\_\_\_\_

Company/Compagnie \_\_\_\_\_

Address/Adresse \_\_\_\_\_

City/ville \_\_\_\_\_ State/État \_\_\_\_\_

Zip Code/Code Régional \_\_\_\_\_ Country/Pays \_\_\_\_\_

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

## EDITORIAL



# Can Jovenel Moïse free himself from the old man dwelling in him?

It's a truism that all Heads of State have their own management style. Jovenel Moïse is far from being an exception. Nevertheless, people expected something better from the *Banana man* after Michel Martelly's five-year term marked by a long period of political disputes, constant fight with the opposition, and even political aggression quasi permanently by the vaudeville singer. A novice in politics and limited in business management skills — despite his reputation of an experienced entrepreneur —, Mr. Moïse has come across as a mediocre policymaker. On top of that, he has shown himself as one willing to be identified with those involved in underworld activities and others openly evolving in corruption and related crimes. It's no wonder that his decisions so far are reminiscent of those of his predecessor and mentor, Joseph Michel Martelly.

Unlike what happens in many countries, Haitians don't seem to pay much attention to the behavior, the practices and statements of their rulers. For example, they didn't care that Mr. Moïse was indicted for money laundering. They went ahead and elected him president. Thus, the newly elected President Moïse flaunted all by embracing the lords of the underworld. Before his swearing in, his first visit beyond Haiti's borders was to neighboring Dominican Republic where he was observed in a tête-à-tête with Marc Antoine Acra. In 2015 Mr. Acra was accused of importing more than 40 tons of cocaine and heroin from Colombia to Port-au-Prince. Restricted by court order not to leave Haiti, the wealthy Acra managed to escape to the country next door to evade Haitian justice. Yet, Mr. Moïse felt no qualms about huddling with the fugitive. In fact, Mr. Moïse asserted that as President-elect, he's the President of all Haitians and as such he's entitled to meet "any Haitian citizen." Understandably so, because being in trouble with the law himself, he considers that he's in the same league with Mr. Acra.

Unfortunately, Haitian institutions don't have the safeguards against this muddled situation. And Jovenel Moïse, an apparent protector of criminals, went through his investiture without a hitch. Therefore, participating in Haitian elections at all levels, while under any criminal cloud, has now become the norm. Granted the amended 1987 Constitution remains silent on a case like that of Mr. Moïse. But the Provisional Electoral Council (French acronym CEP,) responsible for organizing and supervising the polls, has the authority to ban a candidate in the condition that candidate Jovenel Moïse was. However, the CEP president chose to obey President Michel Martelly, who desperately wanted a devoted supporter like Mr. Moïse to succeed him. The outgoing president yearned

to perpetuate his power through a person he could easily manipulate. In that regard, the *Banana man* has revealed himself as ideal to continue the programs of his predecessor. He's a perfect imitator of his boss.

Indeed, throughout his ten months in office, Mr. Moïse has copied slavishly the decisions and positions of Martelly. So much so, that he's deridingly called the Siamese twin of his older brother. President Moïse's disputes with the opposition strongly reflect what was in vogue under President Martelly. Some decisions of the current president demonstrate his concern to defend the interests of Sweet Micky, the nickname of the singer Martelly. The close collaboration existing between the presidency and the PHTK parliamentarians underscores a servile President Moïse to his master. His corrupt decisions favor the parliamentarians, notably allowing them income derived from sinecures and occult allowances. These are hallmarks of Michel Martelly's policies. President Moïse could care less about defending the interests of the Haitian people. But, by all means, he tries to satisfy the slightest wishes of the PHTK. He has sworn to protect his predecessor, his family, former Ministers and allies from the fallout of legal proceedings that will likely result from the Senate investigation into the dilapidation of the PetroCaribe Fund.

Of course, the conflicts that Jovenel Moïse opened with some State institutions and opposition sectors aim at protecting himself and his political allies from the legal consequences of the case concerning the squander of the Fund supplied by Venezuelan petroleum products. The Haitian president has spared no action to protect himself, his associates of the PHTK and their political allies from any legal action resulting from their misdeeds in regard to the PetroCaribe Fund, as well as to other acts related to illicit activities.

It's worth mentioning that the first defensive measures taken by Mr. Moïse to protect himself, Martelly and their acolytes involved two State regulatory agencies: The Central Tax Reference Unit (French acronym UCREF,) and the Anti-Corruption unit, known by its French acronym, ULCC. Originally, UCREF had the responsibility of fighting tax evasion and the ULCC was to do what its name implies, that is fighting corruption. Early on, President Moïse replaced the leadership at both agencies, transforming them into instruments designed to protect the presidency and its close collaborators from punishment they rightly deserve.

In light of these facts, during his meeting on December 12 in Paris with members of the Haitian community in France, President Moïse made some spectacular statements showing that he would do the out-

most to protect Martelly and his political allies implicated in the PetroCaribe affair. Moreover, the president denounced the Supreme Council of the Judiciary (French acronym CSPJ,) declaring that he was "forced" (by them) to certify "fifty corrupt judges". The approximately 300 Haitians who had responded to the invitation of the Haitian Embassy in Paris to the meeting were shocked to hear President Moïse say he had blocked ratification of the report on corruption. As is known, the investigation led by Senator Évalière Beauplan resulted in a 656-page report documenting the evidence. But the report

couldn't be presented to the Senate Assembly because President Moïse said he encouraged the majority of senators to boycott the session. He went on to say that "no witch hunt" would occur while he's president.

So, Jovenel Moïse has clearly stated his overriding will to violate the Constitution and the laws of the land to ensure perpetuation of impunity. The women and men who diverted more than \$ 2 billion from the PetroCaribe Fund have nothing to fear. Mr. Moïse couldn't be clearer. He confirmed that he won't change his behavior. Instead, he will follow the drifts of his second nature, that of "Protector of State criminals".

**HAITI**  *Lè manke gid, pèp la gaye*  
**OBSERVATEUR**

*Haïti-*  
**Observateur**  
P.O. Box 356237  
Briarwood, NY  
11435-6235  
Tél. (718) 812-2820

## SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

### Haïti

Haïti-Observateur  
98, Avenue John Brown, 3ème étage  
Port-au-prince, Haïti  
Tél. (509) 223-0782 ou  
(509) 223-0785

### CANADA

Haïti-Observateur  
Gerard Louis Jacques  
514 321-6434  
12 Haïti OB Canada  
12213 Joseph Cassavant  
Montreal H3M2C7

### EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:  
Jean-Claude Vallbrun  
13 K Avenue Faïdherbe, 8t Bt Apt. 44  
93310 Le Pré St. Gervais France  
Tél. (33-1) 43-63-28-10

### ÉTAT-UNIS

1 ère classe  
 48.00 \$ US, pour six (6) mois  
 90.00 \$ US, pour un (1) an

### AFRIQUE ET ASIE

553,00 FF, pour six (6) mois  
 1005,00 FF, pour un (1) an

### CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1 ère classe  
 \$73.00 US, pour six (6) mois  
 \$160.00 US, pour un (1) an

### EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois  
 125 EUROS, pour un (1) an  
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom \_\_\_\_\_

Company/Compagnie \_\_\_\_\_

Address/Adresse \_\_\_\_\_

City/ville \_\_\_\_\_ State/État \_\_\_\_\_

Zip Code/Code Régional \_\_\_\_\_ Country/Pays \_\_\_\_\_

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire



# Jovenel Moïse très incohérent, dans son entretien à RFI

Par Claudy Briend Auguste

Au menu du futur du quinquennat de Jovenel Moïse, la lutte contre la corruption; quant au moment présent, dirait-il, empêchons le vote du rapport sur la dilapidation du fonds PetroCaribe. Trouvons-nous, poursuivrait-il, nous tous des personnes indecises, de bonnes formules pour justifier notre position, car a spécifié directement le président, à Paris : « Cette lutte (...) ne peut pas et ne doit pas être utilisée pour régler les comptes person-

tion que dit détenir Jovenel Moïse pour combattre la corruption et l'impunité en Haïti où est établi un système mafieux dont il a lui-même bénéficié les fruits aigrelets ayant voulu participer à une présidentielle à candidat unique, en janvier 2016. Quoi de plus pour trouver une juste définition aux pratiques de la corruption en Haïti ?

Néanmoins, en mai 2016, un rapport de la commission présidentielle, sans grand suivi et d'effets immédiats, avait relevé que l'élection à la présidence d'

perçu comme l'un des plus grands corrupteurs. Déjà quelque temps après sa prestation de serment, il accordait une subvention aux parlementaires durant les festivités pascales. Mais la nation, qui ne s'était pas encore relevée des séquelles dévastatrices de l'ouragan Matthew, avait crié au scandale, car de telles fortes sommes d'argent auraient pu servir au développement et à la créativité en élaborant des microprojets viables. L'initiative de la « Caravane du changement », un programme non inscrit dans le Budget national, constitue une entreprise menée dans l'opacité totale, constitue un autre raison d'enlever à M. Moïse tout droit de parler au nom de la lutte contre la corruption en Haïti. Depuis quand, choisirait-on le chat comme parrain à la souris ?

Le chef de l'Etat, pour empêcher au rapport de la Commission sénatoriale du Sénat de poursuivre son cours, a extrait une expression de son répertoire du genre « vendeurs de black-out », une dénonciation orchestrée par le Palais national qu'on finit par comprendre pour faire échec aux revendications sociales. Pourtant, le pays allait apprendre que des « machann blakavout » sont parmi ceux qui gèrent les USD 123 millions \$ dont n'entend presque plus parler, et qui pis est, ont des représentants attirés parmi les membres de l'importante délégation qui a accompagné le président haïtien dans son premier périple sur le continent européen à commencer par traverser sous la Manche dans un train qui les transportait de Londres à Paris. Encore un autre fiasco sur lequel pèse un silence complice depuis le retour de Jovenel Moïse de l'Europe.

D'autre part, le président haïtien a encore révélé à la journaliste de RFI l'existence « de contractuels inactifs qui ne fournissent aucun service » Pourtant il les a traînés derrière lui jusqu'aux portes des studios d'enregistrement de RFI. Pourquoi le président devrait-il être toujours incohérent dans ses propos ? Des paroles qui ne sont pas en harmonie avec les faits.

En visite chez les Français, qui ont été les premiers à être informés de l'initiative pour la séparation des trois pouvoirs, Jovenel Moïse a clairement démontré qu'il est au contrôle du pouvoir législatif et que les hommes du Bicentenaire agissent selon ses caprices. « Sous mon administration, dit-il, la lutte contre la corruption ne peut pas être une posture pour tromper les gens ». Tout cela n'augure rien de bon pour le futur, en 2018, avec la deuxième version du régime tèt kale. Aux questions question de savoir quand l'UCREF et l'ULCC recouvre-

ront-ils leur complète autonomie; ou si le président accepterait d'être auditionné par le juge instructeur, puisque son nom se trouve inséré dans le rapport de la Commission Beuplan, M. Moïse a répondu : « Une enquête-

TV5. En définitive, ni l'un ni l'autre n'a relevé le visage du pays sur la scène internationale, et les émotions des Haïtiens, qui ont « fait choix » d'eux, sont clairement dévoilées. Toute la faiblesse de nos institutions, de



Le président Jovenel Moïse.

nels ou pour faire la chasse aux sorcières contre des ennemis politiques ». Surtout, aurait-il dû ajouter, quand celles-ci ont potentiellement trempé dans le scandale du détournement de ces millions.

Comme s'il en était besoin, le président de la République a rappelé pour la journaliste de RFI, Stéfanie Schüler, qu'il existait trois pouvoirs en Haïti, une façon de dire indirectement que l'homme, pour survivre, doit se nourrir et satisfaire ses besoins psychologiques et physiologiques les plus élémentaires. Des déclarations gratuites étant très loin d'être considérées pour une nouveauté par rapport à la solu-

octobre 2015 ayant donné à M. Moïse une nette avance sur ses concurrents immédiats, était entachée de fraudes et d'irrégularités graves. La corruption interdisait le rejet de la candidature de Jovenel Moïse aux élections de novembre 2016 qui lui a valu après d'être le détenteur des clés d'un Palais national délabré, source principale où jaillit le mieux la corruption en Haïti avec une grosse caisse noire insérée « légalement » dans le budget de la République.

Si à l'antenne de RFI, le président haïtien a estimé que « la corruption est un crime contre le développement », par contre dans la réalité, sur le terrain, il est



La journaliste Stéfanie Schüler de Radio France Internationale (RFI).

te est ouverte sur la mise à pied de l'ancien ministre des Affaires sociales. De la blague, tout simplement de la blague avec des rumeurs persistantes, non démenties attribuant la présence de cet ancien ministre dans l'entourage du président en tant que conseiller au Palais national. Le peuple a été dupé par cette publicité mensongère du Premier ministre accusant l'ex-ministre de « surfacturation » dans l'approvisionnement de kits scolaires. Les tiroirs ont bon dos quand ils recèlent dans leurs fonds des rapports d'enquête qui se poursuivent éternellement.

Le président Moïse n'a pas fait mieux dans les studios de RFI que son mentor et bienfaiteur, Michel Martelly, qui passe pour maître dans le lancement de propos grivois sur le plateau de

l'incapacité de nos dirigeants à gouverner le pays en le tirant de la misère et de la corruption s'étalent à la face du monde.

L'année 2017 s'achève de la même façon qu'elle a commencé avec des incertitudes qui ont fait place aux nouvelles idées de progrès, de bien-être ou d'amélioration de nos modes de vie et de pensées. Il reste à nous souhaiter un nouveau départ pour l'année 2018 ! Très bientôt, nous célébrerons les 214 ans de notre Indépendance. Avons-nous le courage de mesurer le parcours de la nation, de l'indépendance à là ? A quelle distance de l'objectif visé sommes-nous encore ? La corruption, qui prend le pays en otage semble annuler les efforts et sacrifices qu'on coûtés Vertières.

cba

## BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE  
By Owner  
In the commune of Kenscoff/Furcy  
Contact:  
<info@thelodgeinhaiti.com>  
509-3458-5968 or 509-3458-105

DE BROSE & STUDLEY, LLP

**Richard A. De Brosse**  
Attorney at Law

ACCIDENTS \* REAL ESTATE  
MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)  
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com



## MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House  
Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

## AVIS IMPORTANT

Pye Kout Pran Douvan  
Ou menm ki ta renmen al viv nan peyi  
Kanada pou pwoblem Imigrasyon  
Meriken, kontakte nou jodia Tout enfo-  
masyon konfidansyel  
Rele nou nan nimewo sa yo:  
718, 864,6862 oubyen 646, 981,8392

# Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir

Au nom de la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti, je remercie les différentes organisations telles que le Haut-Commissariat des droits de l'homme des Nations Unies, la Fédération Internationale des ligues des droits humains de nous offrir cette tribune du jour pour parler de notre devoir patriotique qu'est le travail de mémoire et surtout pour demander des actions concrètes et ponctuelles pour la réconciliation nationale.

Je m'appelle Marie-Marguerite Bouchereau Clérié, je suis la neuvième d'une famille de onze enfants et j'étais une enfant le 26 avril 1963 quand mon père avait disparu dans le coffre d'une voiture sous la dictature de François Duvalier. Ce jour-là ma mémoire des choses et des faits a pris corps. J'ai passé toute cette période de ma vie avec la peur au ventre. Peur des macoutes qui imposaient partout leurs lois, peur des hommes en uniforme qui braquaient constamment leurs armes sur tout et tous et peur sans fin de perdre ma mère, mon ultime socle qui vivait comme si, elle aussi, était en prison, se privant de tout, pour partager la souffrance de mon père dans l'attente de son retour. Malgré les neuvaines quotidiennes, et ce pendant des années, nous attendons encore de ses nouvelles.

Je ne suis ni historienne, ni sociologue, ni philosophe, ni juriste et encore moins experte en matière de devoir de mémoire. Je ne suis qu'une citoyenne ordinaire qui, par la force des choses, se retrouve profondément engagée dans ce travail de mémoire. Comme vous le savez sans doute, Haïti est l'un des pays où la mémoire s'est endormie et où les consciences sommeillent encore.

En 2013, en vue de commémorer le cinquantième anniversaire de la disparition de mon père le 26 avril 1963, je me suis retrouvée, sans l'avoir cherché, engagée dans le travail de mémoire. Dans son rapport sur « la justice transitionnelle une voie vers la réconciliation et la paix durable », le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique Centrale, définit quatre piliers de la Justice transitionnelle : le droit de savoir ; le droit à la justice ; le droit à la réparation, et le droit aux garanties de non répétition par l'avènement de réformes institutionnelles.

Dans cet ordre d'idée, et toujours selon le rapport des Nations Unies, le droit de savoir, premier pilier de la justice transitionnelle, se décline selon trois axes :

Le droit inaliénable à la vérité qui traduit le droit pour chaque peuple ou chaque personne de connaître la vérité sur les événements passés relatifs à la perpétration des crimes odieux. C'est aussi le droit de connaître la vérité sur les circonstances et les raisons qui ont conduit à la perpétration de ces crimes.

Le devoir de mémoire qui consiste en la connaissance par un peuple de l'histoire de son oppression. Une telle connaissance appartient à son patrimoine et comme telle doit être préservée par des mesures appropriées. Conserver les archives et les autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et contribuer à faire connaître ces violations est un devoir qui incombe à l'Etat. Le devoir de mémoire se veut alors une précaution utile permettant de se prémunir contre le développement postérieur de thèses négationnistes ou révisionnistes. Thèses qui semblent vouloir se développer dans notre pays. Il permet de préserver la mémoire collective de l'oubli.

Le droit de savoir des victimes : Le droit de savoir spécialement reconnu aux victimes, à leurs familles ou à leurs proches a été formulé en vue de leur permettre de connaître la vérité sur les circonstances dans lesquelles ont été commises les violations. En vertu de ce droit, en cas de décès ou de disparition, les familles et les

proches doivent connaître le sort qui a été réservé à la victime. Le droit imprescriptible des victimes de savoir est reconnu indépendamment de toute action en justice.

Alors, Devoir de mémoire pour Haïti : Pourquoi ? Comment ? En quoi consiste la pratique du devoir de mémoire ? D'abord elle n'a rien à voir avec la revanche encore moins la vengeance. Le devoir de mémoire est une pratique de recherche historique pour la connaissance des faits dans leurs moindres détails : il faut établir qui a tué qui, où, quand, comment, pourquoi, pour une personne comme pour plusieurs millions ; il faut nommer les bourreaux et les juger si possible, pour qu'ils sachent que la société leur reproche leurs crimes. Il faut aussi célébrer les anges gardiens, ceux qui, au mépris de leurs propres vies, sont venus en aide à des victimes ou se sont interposés entre bourreaux et victimes. Il faut comprendre pourquoi c'est arrivé, quels mécanismes sociaux conduisent des êtres humains à sombrer dans la barbarie. Le devoir de mémoire est aussi une pratique de support aux survivants ; une reconnaissance importante de leurs souffrances passées et présentes. Ensuite, il faut éduquer, en permanence ; c'est une manière de forcer une société à voir et à reconnaître ses pires horreurs. Cette pratique du devoir de mémoire est une réplique à ceux qui, chez nous, en Haïti, auraient préféré que le silence étouffe tout ce passé. Car enfin, que nous demande-t-on ?

Oublier ? Mais comment peut-on oublier quand on nous a ôté l'affection d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un ami ? Comment peut-on oublier quand on nous a dépouillé de nos biens ? Comment peut-on oublier un viol ? des tortures ? des humiliations ?

Pardonnez ? Mais à qui pardonnerait-on ? Les faits ne sont pas officiellement reconnus et établis puisqu' aucune enquête n'a jamais abouti.

Se réconcilier ? Mais avec qui ? Personne n'est jamais passé à l'aveu et personne ne reconnaît avoir causé du tort à d'autres.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun bourreau de la dictature des Duvalier, ou des autres pouvoirs qui ont suivi, du Conseil National de Gouvernement à nos jours, en passant par Préval et Aristide, n'a jamais exprimé un regret, n'a jamais demandé qu'on lui pardonne quoique ce soit, n'a jamais reconnu aucun tort. Au contraire ! Ils se promènent dans la république comme si de rien n'était. Ils sont reçus partout où ils vont, comme si de rien n'était. Et c'est nous, les victimes, qui sommes culpabilisées, parce que nous refusons d'oublier. Parce qu'il n'y a pas de réconciliation possible avec des gens qui refusent de reconnaître leurs torts. A ce propos, comment expliquer et comment accepter l'hommage public rendu à Franck Romain par sa fille sans qu'aucune organisation de défense des droits humains ne monte au créneau. Quelle indécence ! Ce qui me permet aujourd'hui d'affirmer qu'il y a trois sortes d'enfants de tortionnaires. Ceux qui, affligés par la honte, demeurent dans le silence toute leur vie. Ceux qui, tels ces enfants de militaires argentins récemment ou ceux de nazis allemands dans les années 60 et 70, renient publiquement leurs parents et prennent le côté des victimes innocentes. Et puis, il y a la fille de Frank Romain qui vient d'inaugurer à elle seule un troisième genre : ceux qui sont fiers de leurs parents tortionnaires et le revendiquent haut et fort.

Là, nous sommes au-delà du déni ; il s'agit bien de fierté consciemment revendiquée. «*Mon père, dit-elle, est un modèle pour la nation*». Un modèle. Alors vite, que l'on enseigne dans les écoles à torturer comme Franck Romain, à tuer des civils comme Franck Romain, à achever comme Franck Romain, à fabriquer des orphelins comme Franck Romain, à voler et mentir

comme Franck Romain. Un modèle pour la nation. C'est écrit noir sur blanc. Et il ne s'est trouvé aucun éditorialiste, aucun journaliste, aucun écrivain, aucune de ces plumes qui prétendent être les consciences de la nation pour condamner cela ou au moins s'en étonner. Sauf la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti. Dans quel état de décrépitude absolue sommes-nous tombés ? Ou peut-être ne sommes-nous jamais « tombés » mais est-ce bien là notre état permanent, notre culture, qui fait que la victime a tort et que le bourreau, puisqu'il est puissant, est encensé et jamais, jamais jugé. Sommes-nous cela, une société sans inhibitions ? Alors oui, dans cette situation d'absence totale de stigmatisation des assassins et d'impunité totale, Mme. Romain peut-elle épancher sa haine infinie des victimes et de leur souffrance. Quand donc parviendrons nous dans ce pays à identifier les bourreaux et les consorts sans peur ; à les nommer sans trembler ; à les localiser sans gêne ; à les stigmatiser sans culpabilité et à les juger sans tabous ?

Et c'est là l'importance du travail de mémoire que nous faisons : pour empêcher l'oubli ; pour dire la vérité ; pour dénoncer le déni ; pour former et instruire les générations futures pour que jamais, jamais, elles n'aient à connaître la violence d'état et la barbarie qu'elle entraîne.

À défaut d'oubli et de pardon, la société haïtienne offre aux bourreaux l'indifférence à la souffrance de l'autre, la banalisation du crime. C'est là sans doute le plus grand danger qui nous guette, en tant que pays, en tant que nation. L'indifférence à l'autre contribue à l'égoïsme et la banalisation du mal, encourage l'impunité.

La pratique du devoir de mémoire n'a, en fin de compte, qu'un seul et unique but : comprendre ce qui s'est passé pour que cela ne se reproduise plus jamais. On le voit, le devoir de mémoire est un long processus qui normalement devrait engager la nation entière et qui devrait contribuer à nous réapproprier toute notre histoire. Il va de soi que nous ne pouvons pas faire ce travail seuls. Cette recherche de la vérité pour la justice et la réconciliation est un appel à la conscience citoyenne. Jamais, plus jamais nous ne devons revivre ce cauchemar et toujours dans nos cœurs et dans nos villes, nous honorerons la mémoire de nos chers disparus, nos honorerons le sacrifice de nos héros et de nos martyrs.

Par ma voix, la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti, interpelle les autorités de l'Etat pour qu'elles aient le courage d'assumer enfin et pleinement les devoirs qui sont les leurs : conserver les archives et autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits humains ; reconnaître publiquement ces violences d'état ; contribuer à faire connaître ces violations et ces crimes odieux ; créer un climat propice à l'établissement d'une justice pour tous ; ériger des sites mémorielles sur tout le territoire.

Le temps des beaux discours et des palabres infinis est arrivé. Il est temps de prendre en main notre destin ; il est temps de réconcilier la nation avec elle-même ; il est plus que temps d'en finir avec ce règne permanent de l'impunité. Il est temps que l'état joue son rôle et assume ses responsabilités. Le temps de l'action est arrivé pour une Haïti soudée autour de son histoire, de sa mémoire pour un bien meilleur avenir.

Marie-Marguerite B. Clérié  
Présidente de la Fondation  
Devoir de Mémoire-Haïti  
Port- au- Prince / Haïti  
Hôtel Oasis  
27 septembre 2017

**Devoir de Mémoire Haïti, Pétiion-Ville, Haïti**  
(509) 4378-2056/ 3661-8013 *devoirdememoire-haiti@gmail.com*

DONALD TRUMP : UNE STRATÉGIE POUR COMBATTRE LA CORRUPTION DANS LE MONDE

# Comptes en banque et propriétés gelés par un Executive Order

## Acteurs de la corruption, violateurs des droits humains dans les lunettes de la justice américaine...

Suite de la page 1

ayant recours à une nouvelle stratégie pour contourner les dispositions en vigueur contre le blanchiment des avoirs.

En effet, depuis que les banques privées d'Haïti ont été identifiées par les autorités fédérales en tant que sources de «dépôts illégaux», les transferts d'argent originaires d'Haïti ont été mis sous haute surveillance. Ce qui a entraîné une réduction remarquable de ce genre de transaction.

De ce fait, il a été constaté que des hommes d'affaires haïtiens envoyaient des personnes âgées ou en voyage de santé aux États-Unis, mais surtout à Miami, transportant des sommes d'argent inférieures à USD 10 000,00, qui regagnent leur pays une fois les dépôts effectués. Une stratégie pareille permet d'effectuer des dépôts annuels de plus de USD un millions \$, dans certains cas.

### Des sources d'argent destiné au blanchiment

Au cours des vingt-cinq dernières années, les autorités financières des États-Unis ont observé des activités accrues qui ont généré une importante source de dépôts dans les banques sans pour autant traduire des activités économiques robustes sur le terrain. Autrement dit, la masse d'argent qui circule dans le pays est de loin supérieure à celle générée par les ventes effectuées et services dispensés. On ne pouvait expliquer l'origine des dépôts consignés dans les banques, aux États-Unis, une destination obligée des hommes d'affaires cherchant à assurer leurs capitaux.

Après plusieurs années d'observation, les Américains ont fini par comprendre que, parallèlement aux entreprises ayant pignon sur rue, et qui évoluent dans l'import-export, le commerce en général et le secteur agricole, il y a une catégorie d'hommes d'affaires qui réalisent des millions en marge de l'économie formelle, et qui mènent les transactions qui se payent presque exclusivement cash. Par exemple, les entreprises qui importent des pro-

duits, tels que lait condensé, farine, sucre, et autre denrées rapidement liquidés sur le marché local s'écoulent par le biais de marchands qui achètent argent comptant. Les animateurs de telles structures manipulent une importante quantité de liquidité dont eux seuls connaissent le volume.

Les animateurs de ces secteurs ne déposent qu'un faible pourcentage des millions qu'ils brassent, échappant ainsi au contrôle de l'État. C'est pourquoi les grossistes engagés dans ce genre d'activités payent très peu de taxes à l'État, alors qu'ils ont les possibilités d'investir des millions dans d'autres secteurs, tels que n l'immobilier, l'hôtellerie ou encore le secteur bancaire.

Dans les pays dotés d'un fisc dynamique, les responsables de telles entreprises seraient invités à justifier les millions qu'ils ont investis dans les secteurs autres que l'import qui reste leur chasse gardée.

Les autorités américaines pensent que cette catégorie d'entrepreneurs seraient à l'origine des transferts « clandestins » provenant d'Haïti.

Maintenant surveillés de près, ils inventent d'autres moyens de faire aboutir leurs millions aux banques américaines.

Il y a fort à parier que, suite à l'émission de cet Executive Order par Donald Trump, des hommes d'affaires haïtiens, ainsi que des grosses légumes de la politique, seront l'objet des mesures draconiennes invoquées par le président américain, dans le cadre de sa lutte contre la corruption; et par voie de conséquence, le blanchiment d'argent.

Ceux qui ont des oreilles pour entendre, écoutez. Mais qu'ils essayent de comprendre aussi. Car Washington avait déjà annoncé la couleur par le biais de Robin Diallo, Chargée d'Affaires à l'ambassade américaine, à Port-au-Prince. A l'occasion de la célébration de la fête de Noël organisée par la Chambre de commerce américaine (AMCHAM), qui se déroule chaque année à la Mission des États-Unis, à la capitale haïtienne, la diplomate n'avait pas mâché ses mots pour aviser le président haïtien qu'il était temps de passer de la parole aux actes, dans le cadre

de la lutte contre la corruption.

Les déclarations de celle-ci devaient faire pendant aux propos qu'avait tenus Suzan Page, cheffe de la nouvelle Mission des Nations Unies en Haïti, qui avait tenu des propos similaires. De toute évidence, elle parlait pour la communauté internationale.

Il y a de fortes possibilités que, suite aux dernières dispositions de Donald Trump, la mise en application de la politique anti-corruption du président américain donne lieu à d'autres mesures ponctuelles. Car en déclarant que ces crimes commis à l'étranger sont de nature à compromettre la paix et la sécurité des États-Unis, il est aussi possible que, même des étrangers qui ne possèdent pas de biens en territoire américain pourraient être l'objet des mesures décrétées dans l'Ordre exécutif. Surtout qu'on n'a pas encore entendu le dernier mot dans l'affaire Guy Philippe.

L.J.

## Des exilés et prisonniers politiques sous l'administration de Jovenel Moïse

Suite de la page 1

des souvenirs funestes pour le citoyen haïtien, se rappelant les exactions commises par le régime duvaliériste trente ans durant. Comme une imparfaite duplication de ce régime, Jovenel a sur la conscience des familles abandonnées, larmoyées et déchirées, tandis que ses mains sont maculées du sang des victimes de l'Arcahaïe.

Pour ceux qui n'ont pas suivi les événements, pour quelque raison que ce soit, voici un rappel des faits qui ont endeuillé des familles et jeté la panique au sein de la vaillante population d'Arcahaïe.

En effet, le 14 août 2015, le président Joseph Michel Martelly a fait paraître, dans le journal officiel, *Le Moniteur*, un décret préalablement signé au Palais national le 22 juillet 2015, amputant la commune de l'Arcahaïe de sa plus riche partie contenant sa côte, ses hôtels et ses plages commerciales. Ce qui a déclenché la juste révolte des habitants dont la municipalité se trouve, désormais, privée, des ressources générées par les activités touristiques. Indignés à juste titre,

la population est descendue dans la rue par milliers. La commune a connu des moments extrêmement difficiles :



Des policiers déployés à l'Arcahaïe pour harasser la population.

tueries, incendies des biens de la population, actes de vandalisme, violences et emprisonnement, montage de faux dossiers accusant les manifestants de tous les crimes au monde.

Pour contrecarrer le mouvement populaire, les responsables de la Police nationale

d'Haïti, sous les ordres du Premier ministre d'alors, en l'occurrence, Evans Paul, dit K-Plim, ainsi que le ministre

de l'ordre (CIMO), l'Unité départementale pour le maintien de l'ordre (UDMO) et la Brigade d'opération et d'intervention départementale (BOID). Sans se soucier du moindre bien-être des citoyens, ces agents ont incendié des biens privés, gazés la population; les agents du BOID ont tiré à hauteur d'homme sur des manifestants sans armes.

Sur ces entrefaites, les manifestants ont dressé des barricades enflammées sur la route, incendié des véhicules, en sus de lancer des pierres sur les forces de l'ordre. L'école a cessé de fonctionner à l'Arcahaïe deux mois durant, septembre et octobre 2015. Parents d'élèves et professeurs, bref tous ceux qui vivent du secteur éducatif ont été pris au dépourvu. Des tirs nourris nourrissaient le quotidien de la population.

La population, par l'entremise de ses représentants, a porté plainte par-devant les instances concernées pour que cesse le massacre. Finalement le gouvernement a fait courir une rumeur faisant croire au retrait du décret litigieux. Croquant avoir obtenu gain de cau-

se, la population croyait qu'il n'y avait plus aucune raison d'investir la rue. Aussi elle était-elle rentrée chez elle tout naturellement.

En 2016, il y a eu de nouvelles élections, mais le gouvernement de Joseph Michel Martelly et la population archeloise n'ont pas su enterrer la hache de guerre. Celle-ci a voté contre le PHTK (Parti haïtien tèt kale), la formation politique du chef de l'État. Cette commune, dans sa quasi-totalité, a décidé de boudé les candidats PHTKistes, tant au niveau de la présidence, avec Jovenel Moïse ou au niveau de la députation, en la personne de leur porte-parole, Joseph Lucien Jura (l'homme par qui le scandale arriva).

Tel que souhaité par la population de cette commune, ils ont perdu les élections à l'Arcahaïe, qui avait encore à une dent contre la gent tèt kale, à cause de l'accaparement de la partie la plus rentable de cette belle commune au profit du département de l'Artibonite, en sus des nombreuses victimes laissées sur la chausée.

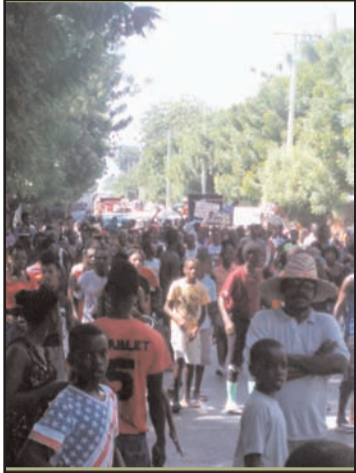
Le bruit qu'avait fait courir

Suite en page 16

## Des exilés et prisonniers politiques sous l'administration de Jovenel Moïse

Suite de la page 15

le gouvernement Martelly concernant le retrait du décret incriminé n'a été qu'un leurre pour rétablir le calme dans la cité du drapeau. Et moins d'un mois après l'investiture du pré-



Manifestation contre l'injustice à l'Arcahaie.

sident Jovenel Moïse, porté au pouvoir par PHTK, le décret est revenu sur la scène. Cette fois-ci présenté comme projet de loi, le document a été acheminé au Parlement, au cours du mois de février 2017, pour être votée loi. Et la population, une nouvelle fois, est sortie de ses gonds; mais les dirigeants avaient bien préparé leur coup. En effet, toutes les unités de la Police nationale étaient cantonnées dans la cité du Drapeau. Le mois de mars a été particulièrement éprouvante pour les habitants. Une grande partie de la population a déserté la ville. D'autant plus que les forces gouvernementales étaient revenues avec beaucoup plus de violence. Les établissements scolaires ont refermé leurs portes; victimes de tirs des policiers, des citoyens trouvaient la mort par balles, etc. La REDA (Résistance pour le développement de l'Arcahaie) a écrit au gouver-

nement pour demander que soient tenues des négociations, en vue de résoudre la crise. Sans aucun succès, et l'es manifestations continuaient; certains ministres du gouvernement sont venus rencontrer les leaders de la commune en

vue de discuter de la création de la commune de Montrouis, faisant des promesses qu'ils ont vite niées une fois qu'ils avaient tourné les talons. Le 5 mars 2017, dans l'après midi, comme ce fut le cas chaque jour, on lançait du gaz lacrymogène par-ci par-là; et deux soldats se sont rendus à proximité de la maison de Jean Willer Marius, ex-vice-délégué de l'Arcahaie et chef de campagne du candidat à la députation Jean Jackson Michel, les deux principaux adversaires de Lucien Jura dont les démêlées politiques et prises de positions en faveur du mouvement étaient connues des médias haïtiennes. Les policiers ont lancé du gaz lacrymogène sur sa maison, sans se soucier du fait que des enfants à bas âge s'y trouvaient, alors que les bruits d'armes automa-



Une autre victime transportée par des militants.

tiques emplissait tout le quartier. Ne pouvant plus résister, les gens, qui se trouvaient dans la maison, ont fini par sortir par la porte arrière pour se réfugier dans les champs, histoire d'éviter que les enfants ne soient suffoqués, comme c'était le cas d'un nouveau né, qui se

trouvait dans une maison située à 200 mètre de celle de M. Willer. Inquiet pour sa sécurité, ce dernier a dû déserté les lieux avec sa famille. En fin de compte, au cours du mois d'avril 2017, les dirigeants du pays ont adopté de nouvelles stratégies: Des poli-

ciers en civile de la DCPJ (Direction centrale de la police judiciaire) accompagnés d'agents cagoulés du CIMO, chassaient tous ceux qui étaient en mesure d'assurer la défense des citoyens en matière politique, et qui pouvaient parler au nom de la commune. Ils en profitaient pour débayer le terrain en vue des prochaines joutes électorales. Le vendredi 7 avril 2017, aux environs de 5 h. p. m., le bruit a couru que le cortège du président a été attaqué au niveau de Saintard-Arcahaie. Ce dernier faisait état d'«*attaque terroriste*» et d'attentat contre sa personne. La police a passé plus de 45 minutes à tirer et à intimider la population, par des actes de maltraitance, des tirs de gaz lacrymogène et autres.

Trois jours plus tard, soit le lundi 10 avril 2017, L'Arcahaie a été, une fois de plus, assiégée. Toutes les unités de la Police nationale ont été de nouveau déployées; des arrestations illégales et du matraquage s'ensuivaient. La population vivait dans la peur et les principaux leaders du mouvement Résistance pour le développement de l'Arcahaie étaient frappés d'une mesure d'interdiction de départ, qui n'a pas été rendue publique, tel qu'exigé par la loi.

Le jeudi 13 avril, Jean Jackson Michel, ex-candidat à la députation de l'Arcahaie, sous la bannière du parti AAA (Atibonit an aksyon) dirigé par l'actuel président du Sénat, le sénateur Youry Latortue, a été arrêté à l'aéroport international Toussaint Louverture alors qu'il s'appretait à se rendre aux États-Unis pour participer aux funérailles d'un proche parent. Le lendemain, d'autres jeunes leaders du mouvement ont été arrêtés, et sont en détention au Pénitencier national comme prisonniers politiques, sans s'être jamais présenter par-devant leur juge naturel.

Quelques jours plus tard, le président du Sénat, intervenant sur les ondes de radio Zénith-FM, au cours d'une émission de débat, animée par le journaliste Guerrier Henry, apportait un démenti formel aux déclarations du président Jovenel Moïse attestant qu'au moment de l'incident lui et le président de la Chambre des députés, Cholzer chancy, se trouvaient en personne dans la voiture même du président Jovenel Moïse (la bande sonore existe et est disponible), et qu'il n'y avait pas eu d'attaque contre le cortège présidentiel. Les informations qui nous sont parvenues par la suite font état d'un scénario monté de toute pièce par les autorités pour justifier des représailles, dont le principal objectif reste l'éradiquer du mouvement populaire à l'Arcahaie.

Depuis, c'est le calme plat. On dirait que tout le monde oublie ces exilés et prisonniers

politiques du gouvernement Moïse-Lafontant, qui croupi-

sion judiciaire qu'avaient prise les autorités québécoises de refuser au chancelier haïtien et à la ministre des Haïtiens vivant à l'étranger, qui vou-



Des victimes par balles à l'Arcahaie.

de Idalia, la mère de Jackson Michel, qui n'a pu conduire à sa dernière demeure celle qui lui a donné le jour.

Ruiné et mené en bateau par le système judiciaire haïtien, cet entrepreneur croupit au Pénitencier attendant peut-être sa mort prochaine, suite aux différentes piqûres qu'on lui a administrées sans son consentement.

Jovenel Moïse ne cesse de clamer qu'il n'y a pas de prisonniers politiques dans ses prisons. C'est donc une déci-

laient, lors d'une visite au Canada, soit disant pour rendre visite aux réfugiés, l'accès à ces derniers.

Il reste donc à solliciter l'intervention de la communauté internationale afin d'enquêter sur le sort fait à ces militants de droits humains victimes de l'Arcahaie abandonnés à eux-mêmes; et dont les responsables feignent d'oublier leur présence dans cet enfer du Pénitencier national, éloignés de leur famille, à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Le directeur de la Résistance pour le développement de l'Arcahaie, Jean Willer Marius (toutes photos de courtoisie).

trouvait dans une maison située à 200 mètre de celle de M. Willer. Inquiet pour sa sécurité, ce dernier a dû déserté les lieux avec sa famille. En fin de compte, au cours du mois d'avril 2017, les dirigeants du pays ont adopté de nouvelles stratégies: Des poli-

ciers en civile de la DCPJ (Direction centrale de la police judiciaire) accompagnés d'agents cagoulés du CIMO, chassaient tous ceux qui étaient en mesure d'assurer la défense des citoyens en matière politique, et qui pouvaient parler au nom de la commune. Ils en profitaient pour débayer le terrain en vue des prochaines joutes électorales. Le vendredi 7 avril 2017, aux environs de 5 h. p. m., le bruit a couru que le cortège du président a été attaqué au niveau de Saintard-Arcahaie. Ce dernier faisait état d'«*attaque terroriste*» et d'attentat contre sa personne. La police a passé plus de 45 minutes à tirer et à intimider la population, par des actes de maltraitance, des tirs de gaz lacrymogène et autres.

Trois jours plus tard, soit le lundi 10 avril 2017, L'Arcahaie a été, une fois de plus, assiégée. Toutes les unités de la Police nationale ont été de nouveau déployées; des arrestations illégales et du matraquage s'ensuivaient. La population vivait dans la peur et les principaux leaders du mouvement Résistance pour le développement de l'Arcahaie étaient frappés d'une mesure d'interdiction de départ, qui n'a pas été rendue publique, tel qu'exigé par la loi.

### DR KESLER DALMACY

Le médecin de la communauté présente à tous, particulièrement à ses patients, à ses amis et membres de toute la communauté, tant en diaspora qu'en Haïti, les vœux de

**JOYEUX NOËL 2017 ET  
HEUREUSE ANNÉE 2018**

DR KESLER DALMACY

Médecine générale

Tel : 718.434.5345

•Fax : 718.434.5565

